

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
BONS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50
La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.									
Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à					
10 h. 25 ^m matin	6 h. 35 ^m matin	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	
5 h. 1 ^{re} soir	12 h. 55 ^m soir	8 h. 12 ^m matin	9 h. 22 ^m matin	9 h. 40 ^m matin	12 h. 12 ^m matin	3 h. 51 ^m soir	12 h. 36 ^m matin	11 h. 44 ^m soir	
10 h. 47 ^m »	5 h. 10 ^m »	2 h. 37 ^m soir	3 h. 52 ^m soir	4 h. 18 ^m soir	5 h. 17 ^m soir	8 h. 10 ^m soir	5 h. 48 ^m soir	4 h. 18 ^m matin	
		7 h. 40 ^m »	9 h. 17 ^m »	10 h. 15 ^m »	—	4 h. 39 ^m matin	11 h. 30 ^m »	2 h. 19 ^m soir	
Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. « ^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56 ^m soir.				Train de foire : (Départ de Libos — 7 h. 10 ^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 ^m matin.					

Cahors, le 22 Mars.

Une lettre du Tonkin

On nous communique la lettre suivante, écrite de Son-Tay par un capitaine de tirailleurs algériens, récemment décoré pour sa brillante conduite.

Ecrit sans forfanterie et sans faiblesse, empreinte à chaque ligne des sentiments de l'honneur et du devoir, elle est certainement la meilleure leçon de patriotisme qu'un père puisse donner à son fils. A ce titre seul, elle mériterait d'être reproduite ; mais elle contient aussi des détails importants que nos lecteurs liront avec intérêt, et relève, au sujet de Bat-Bach, une erreur de cartographie que nos géographes pourront réparer.

Son-Tay, le 15 janvier 1884.

Mon bien cher fils,

Ta dernière lettre, datée du 15 novembre 1883, ne m'est parvenue que le 12 janvier. C'est sans doute aux interruptions fréquentes dans les communications qui se sont produites ces temps derniers, entre Hoi-Phong et Hanoi, qu'il faut attribuer ce retard. Mais il n'y a rien de perdu puisque j'ai la lettre.

Ainsi que je te le disais dernièrement, mon bataillon est resté devant Son-Tay, après la prise de cette place, en même temps que deux bataillons d'infanterie de marine ; et bien que les Pavillons-Noirs n'aient tenté aucun mouvement offensif contre nous depuis leur rude échec des 14 et 16 décembre, nous n'en sommes pas moins constamment sur le qui-vive.

De petites colonnes volantes sillonnent le pays en tous sens, pour le purger des pirates qui l'infestent, et, au moment où je l'écris, on entend une assez vive fusillade de l'autre côté du Fleuve-Rouge. C'est probablement la colonne qui est partie de Son-Tay depuis trois jours, sous les ordres du commandant supérieur, qui fait une rade de ces bandits. Ma compagnie est rentrée depuis huit jours d'une de ces excursions, et notre petite colon-

ne, commandée par le lieutenant-colonel de Mauseion, a poussé jusqu'à la Rivière-Noire, en traversant le pâté montagneux qui se trouve au nord-ouest du Fleuve-Rouge.

Quel admirable pays, mon cher Paul, et quel dommage qu'il soit en proie à de telles divisions intestines ! Ici, Pavillons-Noirs, pirates et Chinois se ruent à qui mieux mieux sur les centres habités, et ne laissent que ruines et désolation sur leur passage.

La guerre que se font ces gens-là est sans pitié ni merci, et le vainqueur sacage et brûle tout ce qui lui tombe sous la main. Après avoir passé la nuit dans le village de Bat-Bach, qui se trouve non au sud, comme l'indique la carte du Tonkin dressée par le Temps, mais au nord-ouest de Son-Tay, nous avons longé la Rivière-Noire jusqu'à son confluent avec le Fleuve-Rouge, et nous sommes rentrés quatre jours après dans nos cantonnements en suivant la digue.

Sur presque tout notre parcours, à partir de Bat-Bach, nous n'avons traversé que des villages réduits en cendres. Et c'était un spectacle à faire pitié que de voir ces malheureux Annamites courbés sur ces ruines et cherchant à en retirer quelque misérable objet encore propre à leur servir.

Tout autour de ces débris, de nombreuses tombes fraîchement creusées, attestaient hautement que les bandits avaient fait tomber pas mal de têtes en passant, et nous nous sommes rendu compte à ce moment de la terreur qu'ils inspirent dans le pays.

Heureusement que la France est là pour mettre bon ordre à cet état de choses, et je n'ai certes jamais mieux compris le beau rôle qu'elle a à remplir au Tonkin, au point de vue de la civilisation et de l'humanité.

C'est un rôle auquel nous serons tous heureux de concourir, quelque faible que soit la part que nous devons y prendre.

Si quelques-uns d'entre nous succombent à la tâche, d'autres sont là pour nous remplacer.

Au revoir, mon cher Paul, travaille toujours ferme, tâche de devenir un homme dans la véritable acception du mot ; aie toujours présent à la pensée que tu peux, d'un instant à l'autre, devenir le chef de la famille. Tu as donc pour cela besoin de te montrer sérieux de bonne heure et il faut t'y

appliquer dès à présent.
Je t'embrasse comme je t'aime de tout mon cœur.
Ton père affectionné.

E. C.

P.-S. — Le Gris (le cheval du capitaine) est toujours là et va assez bien. Bou-Afia le soigne du mieux qu'il peut.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 20 mars 1884.

La Chambre adopte à l'unanimité un projet déposé par le ministre de la marine portant distribution de croix et médailles aux militaires des expéditions du Tonkin et de Madagascar.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de résolution tendant à modifier l'article 20 du règlement de la Chambre.

M. Lorois. — Je demande, conformément à l'opinion émise par la commission du règlement, que la commission du budget soit nommée au scrutin de liste.

M. Lelièvre. — On ne peut nommer les membres de la commission sans connaître leurs sentiments sur les diverses questions que soulève l'examen du budget.

M. de Lacretelle. — Le scrutin de liste offre le seul moyen possible d'assurer la représentation de la minorité de droite. (Très bien !)

M. de Soland. — La prérogative du député est de contrôler les finances publiques. Depuis sept ans, on y a porté de graves atteintes par le refus d'admettre dans la commission du budget les membres de la minorité. (Très bien ! à droite.)

La majorité actuelle veut garder pour elle seule tous les documents financiers.

Pourquoi cette exclusion, s'il n'y a rien à cacher ? Il n'y a d'ailleurs pas à s'enorgueillir de l'état où l'on a mis nos finances. On ne devrait pas repousser nos conseils. (Applaudissements à droite.)

La Chambre décide par 310 voix contre 201 qu'elle ne passera pas à la discussion des articles de la proposition.

INCIDENT.

M. de Cassagnac. — Je viens expliquer le but de la minorité, en appuyant la proposition de M. Lorois : elle n'a pas voulu solliciter une faveur ;

elle a voulu maintenir un droit. (Très bien ! à droite.)

On avait exclu les membres de la droite de la commission, quand elle avait de l'argent à gaspiller. (Interjections à gauche ; applaudissements à droite, bruit.)

On ne voulait pas de contrôle, cela se comprend. Cela ne se comprend plus alors qu'il n'y a plus de budget, et que les ressources de la France sont épuisées. (Mouvement.)

La minorité n'a pas à se plaindre du vote qui vient d'avoir lieu. Elle aura le droit de dire au pays : Il s'est passé à la commission du budget des choses qui ne supportaient pas des regards indiscrets.

C'est à la majorité seule que reviendra la responsabilité de la situation.

D'ailleurs, ce n'est pas une commission du budget qu'il faudrait nommer aujourd'hui : c'est le syndicat de la faillite de la République. (Exclamations à gauche ; applaudissement à droite ; long tumulte.)

M. le Président. — Je rappelle M. de Cassagnac à l'ordre.

La nomination de la commission du budget est fixée à mardi.

L'ORGANISATION MUNICIPALE.

L'ordre du jour appelle le projet modifié par le Sénat sur l'organisation municipale.

Les articles 1 à 10 sont adoptés.

M. Ballue, sur l'article 11 demande que le nombre de conseillers soit proportionnel au chiffre non de la population qui peut être flottante, mais des électeurs inscrits.

M. le rapporteur. — La commission accepte l'amendement, qui a été adopté par le Sénat.

L'article 11, modifié conformément à l'amendement, est adopté ainsi que les articles 13 et 13.

Les articles 14 à 46 sont adoptés.

La suite à demain.

Informations

AU TONKIN.

Le Paris dit : « Les opérations ne pourront pas

reconnaissance fortuite de l'ex-cavalier au 5^e dragons et de l'officier aux chasseurs de Bourbon, du fils du garde-chasse et de l'héritier des Armoises ; le choc des verres, l'étreinte des mains, l'échange spontané des sympathies, les confidences mutuelles, les expansions réciproques et la promesse qu'on s'était faite de se retrouver avant peu.

Tandis qu'il discourait, vous auriez lu sur le visage de sa sœur l'anxiété, l'angoisse que nous avons signalées jadis chez l'émigré, pendant une certaine partie de son entretien, dans la salle à manger de maître Renaudot, avec le même Philippe Hattier.

Quand celui-ci eut terminé, un soupir de soulagement, identique à celui qu'avait rendu Gaston, souleva le sein agité de Denise, et cette phrase de gratitude, que nous avons surprise dans la bouche du marquis, vint expirer sur ses lèvres : — Dieu soit loué ! Il a gardé notre secret, et mon frère ne sait rien !

Philippe conclut :

— C'est un cœur d'or, ce ci-devant. Toi qui as pu l'approcher durant ton séjour au château, il y a une dizaine d'années, — et je m'étonne, à ce propos, qu'il ne m'ait pas parlé de toi, après cela, tu étais si jeune, et les temps étaient si mauvais. Il ne t'aurait peut-être pas remarquée...

Une ardente rougeur envahit les joues de Denise. Son frère continua avec un accent sérieux : — Toi qui as dû apprécier ce cher et brave garçon, je ne doute pas que tu ne professes à son égard les sentiments d'affection, de respect, de dévouement que commande le nom qu'il porte, ce nom qui est celui des bienfaiteurs de nos pa-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(21)

L'Hôtellerie Sanglante

PREMIÈRE PARTIE

LES ASSASSINS

Mais ces appréhensions étaient revenues avec le temps, comme un vol de corbeaux que l'on cherche en vain de chasser de l'endroit où git leur proie. Elles avaient repris possession de sa pauvre tête endolorie.

Georges ? Gaston ? où étaient-ils ? que faisaient-ils ? Comment n'était-ce pas eux qui s'en revenaient frapper à la porte où l'amante se désespérait à les attendre ?...

Ces points d'interrogation étincelaient dans la nuit des pensées de Denise, comme le *Mane Thel* Pharés, menaçant et vengeur, sur la muraille du palais du satrape babylonien.

Pour se soustraire à cette vision mentale, la jeune fille avait fermé ses paupières, et, le coude sur la nappe, abaissé son front dans sa main. Son frère s'aperçut de cette réaction.

— Est-ce que tu souffres, mon enfant ? demanda-t-il avec sollicitude.

— Je me sens accablée... La surprise... la

joie... la fatigue...

— C'est vrai ; je fais marcher mon moulin à paroles, sans seulement songer que le marchand de sable (le sommeil) a l'habitude de passer à la campagne comme à la ville. Nous voici quasi à demain ; il est temps d'aller se coucher. J'imagine que mon lit est toujours à sa place dans le cabinet où je campais quand j'étais mioche.

Denise fit un signe affirmatif.

— Alors, en avant du côté de la chapelle blanche. Par exemple, qu'on n'oublie pas de m'éveiller avant midi, si d'aventure je m'attardais à me dorloter entre les draps.

Le lieutenant s'était levé. Il était en train d'allumer un bougeoir à la lampe que lui tendait sa sœur.

— Hé ! oui, poursuivit-il, pour faire ma visite aux Armoises.

— Aux Armoises ?

— Ne faut-il pas que j'aie salué le marquis Gaston, notre nouveau maître, puisque le vieux seigneur est mort ? je ne sais où, là-bas, à l'étranger ?

— Le marquis Gaston ? répéta Denise, ébahie, dont la main se prit à trembler si fort, qu'elle fut obligée de reposer la lampe sur la table.

— Parbleu ! il est ici, n'est-ce pas ?

— Ici ?

— Depuis huit jours, hein, ma chérie ? Mais pourquoi diable personne ne m'a-t-il parlé de lui au hameau ? Pourquoi le château qui a retrouvé son propriétaire légitime, demeure-t-il ainsi noir, clos, muet, maussade ? Quand je suis passé devant, ce soir, on aurait dit d'un catafalque...

être considérées comme terminées avant la prise de Hong-Hoa où se sont réfugiés les débris des Pavillons-Noirs. »

Il est probable que l'amiral Courbet rentrera prochainement en France; son successeur paraît devoir être le contre-amiral Rieunier.

LA BROCHURE DE M. PASCAL.

On lit dans le *Gaulois* :

« La brochure que l'on crie depuis quelques jours dans les rues : *L'or des Orléans*, et dont M. Pascal a renié la paternité, a été cependant rédigée par l'ancien sous-secrétaire d'Etat du 24 Mai, en compagnie de MM. Frédéric Masson et Gaumont.

» M. Gaumont tenait la plume; M. Pascal fournissait les arguments et les documents; M. Frédéric Masson soignait la forme.

» C'est rue Daras, 3, dans un appartement loué par M. Pascal, qu'a été rédigée cette brochure.

» C'est de là, également que partent les articles insérés depuis quelque temps dans la *Comédie politique* de Lyon, et signés *Videlicet* (M. Gaumont), *Le Veilleur* (M. Frédéric Masson). »

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

Le Président du comité a l'honneur de rappeler aux personnes qui désirent assister au banquet du 14 avril, que la liste sera close dès qu'elle aura atteint le nombre de 400 souscripteurs. Le nombre des adhérents est déjà considérable.

AGENTS DES PONTS ET CHAUSSÉES

Le ministre des travaux publics vient de décider que les agents auxiliaires des ponts et chaussées qui ont collaboré à l'exécution des chemins de l'Etat, et qui aujourd'hui sont au service des compagnies, seraient considérés comme démissionnaires et ne relèveraient que des compagnies de chemins de fer.

Quant aux agents du service ordinaire, conducteurs, piqueurs, etc., ils sont autorisés à continuer leur service dans les compagnies, tout en étant maintenus dans les cadres de l'Etat et considérés comme étant en activité.

Par décision du ministre des postes et des télégraphes, on va placer dans tous les bureaux de postes auxiliaires, bureaux de tabac, etc., une boîte spéciale pour les imprimés.

Ce qui dispensera de faire parfois plus d'un kilomètre pour envoyer un journal ou une circulaire.

Remarquons que cette chose si simple, et que le public réclamait depuis si longtemps, existe déjà en Italie et en Suisse depuis plusieurs années.

LES GRANDES MANŒUVRES

Le ministre de la guerre a arrêté, en vue des grandes manœuvres prochaines, des instructions de détail dont voici les points principaux :

rents... Songe que, sans lui, il y a longtemps que je dormirais, là-bas, dans la plaine de Davenport, et que vous auriez eu à pleurer, le père et toi, le pauvre diable de soldat tombé sous la lance des uhlands... Il n'y a plus de seigneurs, c'est vrai, mais il y aura toujours des créanciers et des débiteurs. Je dois la vie au citoyen marquis. Tu m'aideras à m'acquitter, n'est-ce pas ? Sacrodioux ! la République n'a pas encore décrété la banqueroute pour les dettes de cette nature !..

Puis, revenant à son ton de jovialité habituelle : — Tu comprends combien j'ai hâte de renouer commerce d'amitié avec mon sauveur. Aussi, dès demain matin, me présenterai-je au château, en grande tenue, avec mon uniforme neuf, mes aiguillettes, mon sabre et tout mon harnachement. Il s'agit de faire honneur à mon ancien ennemi de Condé.

La jeune fille secoua la tête : — Le marquis Gaston n'est pas au château. — Pas encore arrivé ? Allons donc ! Impossible ! Les bidets du papa Renaudot ne sont pas féroces, c'est acquis; mais mettre huit jours pleins pour avaler un méchant picotin d'une demi-douzaine de lieues...

Denise appuya : — M. des Armoises n'a point paru dans le pays. — Oh ! oh ! murmura-t-il, voilà qui est bizarre !..

Sa physionomie se rembrunit. — Il est constant que les brigands qui exploitent le département, viennent de recommencer leurs opérations.

La jeune fille pâlit affreusement. Philippe tortilla sa moustache, frôça le sourcil et frappa

Les manœuvres coïncideront avec l'appel des réservistes d'infanterie. Tous les réservistes qui ont passé sous les drapeaux un temps suffisant pour qu'on puisse les considérer comme exercés, seront répartis entre les bataillons actifs.

Les régiments d'infanterie mobiliseront trois bataillons à 4 compagnies de 175 hommes, et les régiments de cavalerie 4 escadrons de 100 chevaux. Les batteries de manœuvre attacheront 4 pièces à 6 chevaux et 2 caissons à 4, avec une forge et une fourragère pour deux batteries; 2 escadrons de cavalerie et 2 batteries seront attachés à chaque brigade d'infanterie.

Chacun des deux corps d'armée qui exécutent cette année des manœuvres d'ensemble (le 4^e et le 17^e) comprendra autant de batteries de réserve que les ressources de la brigade d'artillerie permettront d'en former, 3 compagnies de génie, l'équipage de pont, 1 section télégraphique de première ligne, 4 sections de munitions d'artillerie, 2 sections de munitions d'infanterie et le service de la trésorerie et des postes. Celui-ci sera également mobilisé dans le 12^e corps d'armée.

La consommation des munitions est fixée dans les 4^e et 17^e corps à 75 cartouches par homme et 350 gargousses par batteries; dans les autres corps à 45 cartouches et à 250 gargousses.

Les inspections générales de toutes les armes devront être terminées quinze jours au moins avant les manœuvres, c'est-à-dire vers le 15 août.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 10 mars 1884.

Présidence de M. CALMON, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Revenant sur le manuscrit publié dans l'*Annuaire* de 1884, M. Paul de Fontenilles dit qu'il est regrettable que M. Baudel, non content de ne pas indiquer la bibliothèque où il est déposé, n'ait même pas donné le véritable titre de ce document.

M. Gros, architecte, présente à la Société le dessin, destiné au Musée, d'une mosaïque découverte à 1^m50 centimètres de profondeur dans les travaux de fondation de la maison Desprats, rue de la Chartreuse.

A ce sujet, M. P. de Fontenilles fait observer que les petites pierres qui entrent dans la composition des mosaïques trouvées à Cahors, ont une forme cubique à peu près parfaite, tandis qu'ailleurs ces cubes sont allongés. Cette particularité trouve son explication dans la présence d'une surface cimentée sur laquelle reposent ces dessins lapidaires.

Il ajoute que jusqu'ici, dans notre ville, aucune inscription, ni légende, ni chiffre, n'ont été signalés; c'est à peine si quelques-unes de ces œuvres d'art ont été ornées d'emblèmes, la plupart du temps confus.

M. Malinowski dépose, au nom de M. Cyprien Combarieu, la traduction dans toutes les langues connues, d'un verset de l'Évangile. Chaque langue y est représentée par ses caractères d'imprimerie spéciaux.

du pied.

— Tonnerre ! si ces misérables m'avaient assassiné mon sauveur !..

Denise poussa un gémissement. Elle chancela et fut obligée de se retenir pour ne pas tomber. Mais son frère n'eut pas le temps de remarquer cette nouvelle crise. Le galop d'un cheval sonna sur les cailloux de la route et s'arrêta devant le pavillon.

Puis, une voix forte s'éleva, au dehors : — Hola ! hé ! la maison ! Le cordon, s'il vous plaît ?

Le lieutenant courut à la porte et l'ouvrit. Un brigadier de gendarmerie était en train d'attacher sa monture à la persienne de l'une des fenêtres. A l'aspect de l'officier, le cavalier porta la main à son chapeau :

— Pardon, excuse, mon supérieur, si je m'imisce dans vos lares à cette heure avancée, inopportune et sub lunaire; mais il y a urgence pressée, impérative et conséquente...

Il fit un pas en avant et prit, pour se présenter, la position du soldat sans armes.

— Le brigadier Jolibois, dit Riche-en-Bec, de la résidence de Mirecourt, qui vous court après depuis deux jours, consécutivement parlant, histoire de vous être propice, obligatoire et délectable...

Philippe demanda en souriant :

— Est-ce pour affaire de service que le brigadier Jolibois me court après depuis deux jours ?

— Mon lieutenant, c'est par rapport à un pékin...

— Un pékin ?

— Un civil, un bourgeois, un philistin, si vous

Il lit une note sur une curieuse découverte bibliographique due à l'un de ses compatriotes, M. Gustave Paulowski, bibliothécaire de M. Ambroise-Firmin Didot. En préparant le catalogue de vente des livres de ce riche collectionneur, M. Paulowski eut la bonne fortune de mettre la main sur un volume daté de la fin du XVI^e siècle, et renfermant, dans sa partie additionnelle, des vers authentiques de Marie Stuart. Autant les malheurs de cette princesse ont été populaires en Angleterre et en France, autant les preuves de son talent poétique étaient restées ignorées, car la romance qui lui a été attribuée et commençant par ces mots :

Adieu plaisant pays de France
a eu pour auteur un certain *Meusnier de Querlon*, mauvais versificateur du XVII^e siècle, aujourd'hui tombé dans l'oubli. Du reste, ce morceau médiocre, n'offre ni la tournure prosodique ni la forme pittoresque de la langue du XVII^e siècle. Il suffit pour s'en convaincre d'établir un rapprochement avec les poésies de Clément-Marot.

M. Malinowski rappelle que l'alliance entre la France et l'Ecosse (1548) fut amenée par un habile diplomate quercinois, Pierre de L'garde, seigneur de Saignes, dont le rôle méritait une étude spéciale de la part de nos historiographes locaux.

Sur la prière du rapporteur, M. Rouquet donne lecture de trois poésies de la reine Marie Stuart. Ces morceaux révèlent une grande délicatesse de sentiment; la note qui y domine fait croire qu'elle a dû les composer au cours de ces rudes épreuves, à des heures de tristesse et de mélancolie.

M. Rouquet lit ensuite une notice biographique sur M. de Berloc-Pérussis, auteur de remarquables sonnets français et provençaux; deux sonnets dédiés, l'un à un écrivain anonyme du *Feu-Follet*, l'autre à M. de Berloc-Pérussis, et une lettre de M. de Toulouse-Lautrec sur le Félibrige.

Le président, CALMON. Pour copie conforme : Le secrétaire des séances, F. LAROUSSILHE.

CONTRAVENTIONS

Les agents de police ont dressé des procès-verbaux à l'encontre des sieurs P. Pierre et C. Jacques, domiciliés tous les deux à Cahors, pour avoir déposé des ordures aux abords du Palais de Justice, et contrevenu par ce fait aux arrêtés municipaux.

ACCIDENT

Hier, 21 courant, à 2 heures du soir, dix ouvriers occupés au chantier de la gare de Cahors, étaient en train de pratiquer une tranchée le long du mur d'un jardin appartenant à M. Martin, propriétaire de l'usine à gaz. Tout à coup, et sans que rien eût pu faire prévoir l'accident, le mur du jardin, qui avait 2 mètres de hauteur, s'est écroulé sur une longueur de 25 mètres, ensevelissant sous ses décombres quatre terrassiers.

Les secours promptement organisés, ont permis de retirer sans retard les infortunés. Malheureusement, tous se trouvaient dans un état déplorable.

Les nommés Blanc Antoine, âgé de 48 ans,

voulez, — je ne tiens pas à l'étiquette, — lequel prétend avoir à vous coller dans le tuyau une communication majeure, confidentielle et sous enveloppe, avec un cachet de cire rouge, et un tas de paperasses, noires de pattes de mouche...

— Et où est-il, ce particulier ?

— Je l'ai trimbalé en croupe de Charmes à Epinal et d'Epinal ici. Pour l'instant, il est là, derrière mon Bucéphale, en passe d'astiquer son paquetage, à cette fin de paraître devant vous muni de tous ses avantages inhérents, facultatifs et corollaires.

En pivotant sur ses talons, le brigadier démasqua un individu occupé à épousseter, à coups de mouchoir, ses bas chinés, ses souliers à boucles d'argent, sa culotte de nankin et son habit *merdoie* à larges boutons de métal.

Eh ! mais je ne me trompe pas, fit Philippe avec étonnement. C'est maître Antoine Renaudot, notre hôte de la Poste à Charmes. Nous parlions de vous tout à l'heure.

— C'est toujours comme ça, déclara Jolibois. Toutes les fois qu'on parle du loup, on en aperçoit l'appendice.

L'ancien maître-queue de Stanislas se mettait en quatre pour brosser son chapeau, rabobeliner son jabot et rajuster sa coiffure sur les ailes de pigeon de laquelle la poussière du chemin se superposait en couche serrée à un nuage de poudre à la *maréchale*.

— Soyez le bienvenu, continua Hattier. Entrez et prenez un siège. Vous paraissez singulièrement fatigué.

— C'est-à-dire que je suis éreinté, défaillant, fourbu, poussif !..

né à Labastide-Marnhac; Desprat Hyppolite, 21 ans, né à Cahors, et Monard François, 48 ans, natif du département de Saône-et-Loire, ont été admis d'urgence à l'hospice, où MM. les docteurs Auset, fils, et Valette leur ont prodigué les soins les plus intelligents et les plus empressés. Vers 7 heures du soir, le nommé Monard a succombé, probablement aux suites des graves lésions internes qu'il avait reçues. Quant au nommé Roussel Adelin, âgé de 33 ans, il a été transporté sur sa demande à son domicile, rue de la Halle, où M. le docteur Valette l'a soigné.

Le résultat de l'enquête permettra d'établir à qui incombe la responsabilité de ce terrible accident.

Ce matin, 22 mars, les blessés se trouvent dans un état relativement satisfaisant.

Dimanche 23 mars 1884.

PREMIER CONCERT ANNUEL DONNÉ PAR La Lyre Cadurcienne

PROGRAMME : Première partie.

1^o Souvenir de Sarreguemines, (Prévost), par la Lyre ;
2^o Les stances à l'Éternité, par M. Lamothe ;
3^o Valse de Roméo et Juliette (Gounod), par M^{lle} Cassé ;

4^o Romance de Joconde (Nicolo), par M. X...
5^o Mon Futur, monologue, par M^{lle} Cassé ;
6^o Duo du Chalet (Adam), par MM. X... X...
7^o Si j'étais Fleur, bouffonnerie sentimentale, (Frédéric Wlack), par M. Bénistant ;
8^o Une soirée Musicale à Etaules, ouverture, par la Lyre.

Deuxième partie.

1^o Boléro Espagnol, (Maillochaud), par la Lyre ;
2^o Air de l'Etoile du Nord (Meyerbeer), par M. Lamothe.

3^o Air des Mousquetaires de la Reine, (Halévy), par M^{lle} Cassé ;
4^o Grand Air de Jérusalem, (Verdi), par M. X... ;
5^o La Jota des Noces de Fernande (Delfès), par M^{lle} Cassé ;
6^o Le Faiseur de Truc, scène comique (E. Duhem), par M. Bénistant ;
7^o Clémence Isaure, fantaisie, par la Lyre.

Troisième partie.

1^o Allegro militaire, par la Lyre ;
2^o Cens de Noix, (Saintis), par M. X...

TOMBOLA.

On nous écrit de Limogne :

EAU DE VIE, EAU DE MORT

Le 19 mars, on transport de justice a eu lieu à Calvignac, pour constater légalement la mort d'une fille de 35 ans, la nommée Claire Flaujac. Le matin même, on avait découvert, au bas du rocher, dans un endroit très retiré, le cadavre de cette malheureuse dont on n'avait pas de nouvelles depuis le 14. On se perdait en conjectures sur sa disparition mystérieuse : Était-elle partie en quête d'aventures ? S'était-elle précipitée dans le Lot ? L'avait-on assassinée ?..

La découverte du cadavre, dont le visage présentait une large plaie, accréditait naturellement cette dernière supposition.

— Eh bien, reposez-vous d'abord, vous vous rafraîchirez ensuite, et plus tard, vous nous apprendrez quel bon vent vous amène au pavillon de garde.

L'hôtelier eut un gros soupir : — Ce n'est pas un bon vent, hélas ! c'est le jument du brigadier.

Philippe reprit : — Je suppose que ce n'est pas sans un motif sérieux que maître Renaudot court ainsi la prestantaine, la nuit, en croupe d'un de mes cavaliers. — Ce motif, le voici, citoyen officier.

Et l'hôtelier tira de la poche de son habit, et tendit au frère de Denise, le pli volumineux que nous avons vu l'émigré lui remettre, avec des instructions spéciales, au commencement de ce récit.

Le lieutenant interrogea : — De quelle part vient ce paquet et que renferme-t-il ?

— Ce qu'il renferme, je l'ignore, n'ayant pas eu l'indiscrétion... On connaît les usages du monde, Dieu merci... Et puis le papier de l'enveloppe est trop épais, certainement, pour qu'on qu'on puisse lire à travers... Quant à la personne qui a investi votre serviteur des fonctions délicates de courrier de cabinet...

— Eh bien ? — Elle n'est autre que votre compagnon de la semaine passée, dans la diligence de Nancy.

PAUL MAHALIN

(A suivre).

Il n'en était rien cependant. Claire avait simplement voulu se payer un déjeuner à l'eau de vie. Un litre lui avait suffi. (Le verre et la bouteille gisaient à côté du cadavre). Le déjeuner fini, Claire avait mis son mouchoir sous la tête et s'était étendue sur le gazon. Le sommeil de l'ivresse était venu et celui de la mort l'avait suivi de près.

La position du corps exclut toute idée de mort violente. La plaie du visage doit être attribuée à la dent de quelque rongeur.

On nous écrit de Figeac :

La foire du 15 mars courant a été remarquable par l'affluence de personnes qui s'étaient données rendez-vous à cette date pour vaquer à leurs affaires. Aussi de nombreuses transactions et de grands marchés ont été traités pour l'expédition prompte des vins de la région (car la dernière récolte a été très bonne), et la livraison de quantité de bestiaux : bœufs, moutons, porcs, etc.

Il eût été surprenant que cette foire ne fût pas remarquable à un autre point de vue : les vols. Aussi les poches coupées et les étalages dérangés sont en grand nombre. Le plus beau, c'est le vol d'une paire de bœufs. Le propriétaire étant entré dans une auberge pour boire un coup, avait confié la garde de ses bœufs à une femme qu'il ne connaissait pas. A sa sortie il ne trouva plus ni femme ni bœufs. Aussitôt, à 6 heures du soir, tout le monde fut sur pied pour connaître l'affaire, mais personne n'avait vu les bœufs. Enfin la gendarmerie fut informée et après des courses en divers sens on retrouva le matin les bœufs qui ruminait paisiblement dans une écurie.

L'affaire n'a pas eu de suite, car le propriétaire a été fort heureux de retrouver ses bœufs.

Dans la nuit du 15 au 16, des maraudeurs se sont introduits dans l'église souterraine du Puy, en enlevant un barreau de la grille qui ferme l'ouverture destinée à donner du jour et ont démolé le tronc fixé au mur ; ils ont ouvert la petite caisse qu'ils croyaient pleine et n'ont trouvé que quelques sous, (versement de la journée).

La nuit n'a pas été partout bien tranquille, mais enfin il n'y a pas eu de désordre à regretter.

On écrit de Bergerac :

Dans la nuit de Dimanche à lundi, le nommé Melon, propriétaire demeurant à Bergerac, route de Laforce, a tiré deux coups de revolver sur les nommés Sangoine, maçon et Coudere, également maçon, qui essayaient de s'introduire chez lui en brisant la porte d'entrée. Sangoine a reçu à l'épaule droite une balle qui n'a pu être extraite. Quant à Coudere, la balle n'a fait que lui écorcher l'épaule gauche.

On écrit de Toulouse :

Les maraichers se sont mis en grève pour protester contre un arrêté du Maire sur les étalages.

Vous voyez d'ici la tête des ménagères.

Tribunal correctionnel de Bordeaux.

VINS MÉLANGÉS D'ACIDE SALICYLIQUE. CONFISCATION.

Le 23 décembre 1881. MM. Richard et Muller, négociants à Bordeaux, recevaient de M. Brouilhal, de Vallatolid (Espagne), quarante fûts contenant ensemble neuf mille litres de vin blanc.

Lorsque les destinataires se présentèrent à la gare de Brienne pour acquitter les droits d'importation, il leur fut répondu par les agents de l'administration des douanes que ces vins contenaient une certaine quantité d'acide salicylique, substance nuisible à la santé.

Le parquet de Bordeaux, avisé, nomma un chimiste, expert, à l'effet d'analyser ces vins. Dans son rapport, l'expert constata que ces vins contenaient treize centigrammes par litre d'acide salicylique. Les vins furent saisis, et MM. Richard et Muller, mandés, devant M. Gachassin-Lafite, juge d'instruction, déclarèrent qu'ils ne connaissaient pas l'existence de la mixture contenue dans les vins qui avaient été expédiés et, pour prouver leur bonne foi, ils exhibèrent une lettre de M. Brouilhal, leur expéditeur, qui dégageait toute la responsabilité de ces honorables négociants.

Le tribunal faisant droit aux conclusions du ministère public, a ordonné par défaut la confiscation des vins saisis.

Le tribunal va être avant peu saisi d'un certain nombre d'affaires de cette nature qui étaient restées en litige depuis longtemps.

Revue Agricole

Conférence de M. le docteur Rey
A LUZÉCH

Luzéch, le 20 mars 1884.

M. le docteur Rey a donné une nouvelle conférence, dimanche, sur la reconstitution de la vigne française par les plants américains. Outre l'intérêt général que présente partout cette suprême question, cette conférence avait un intérêt tout particulier pour la contrée où elle se donnait. En effet le canton de Luzéch, par la qualité et la quantité de sa production vinicole, pouvait à juste titre être considéré comme le Médoc de l'arrondissement de Cahors.

Aussi une foule, qu'on pouvait évaluer au moins à 500 ou 600 personnes, s'était rendue de toutes les communes environnantes, pour entendre les paroles d'encouragement et les conseils aussi sages que savants, que leur apportait l'éminent conférencier.

Le succès de M. le docteur Rey n'a pas été moindre à Luzéch que celui qu'il avait obtenu à Cahors dans sa première conférence. Son élocution claire et lucide, son raisonnement serré et la chaleur de sa parole ont tenu constamment attentif son nombreux auditoire.

Le but que poursuit M. le docteur Rey dans ses conférences est de faire sortir nos populations agricoles de l'indifférence — on pourrait même dire de la torpeur — où elles se trouvent par rapport à la reconstitution de la vigne. « Comment, leur a-t-il dit, pouvez-vous accepter cette vie misérable que vous a faite le phylloxéra sans lutter, sans chercher le moyen de refaire votre aisance ! Ces moyens, vous n'avez même pas à les chercher, ils sont trouvés, nous vous les indiquons, vous n'avez qu'à vous mettre à l'œuvre, et d'ici à peu de temps le bien-être sera reconquis, et avec lui, la joie et le bonheur rentreront dans votre foyer. »

Le conférencier a porté encore plus haut l'importance de la reconstitution de la vigne française. « La disparition de notre vignoble peut, dit-il, malheureusement changer le caractère français, dont les qualités typiques, sont la gaieté, la bonne humeur, l'esprit fin et le bon goût. L'usage des boissons alcooliques et de la bière substitué au vin français pourra nous faire perdre nos qualités distinctives et, ce qu'il y aurait de plus fâcheux, nous amener progressivement à une espèce d'abrutissement. » Ces paroles ont été couvertes d'une salve d'applaudissement.

Le conférencier, ne s'est pas appesanti longtemps sur les faits théoriques, ni sur les insecticides dont l'inefficacité est constatée d'une manière générale ; il passe immédiatement aux faits pratiques, dont le principal est la greffe qui est d'ailleurs l'opération de la saison.

M. Rey, sans exclure absolument les plants à production directe, n'hésite pas à conseiller de se jeter hardiment dans la culture des cépages porte-greffe. Les raisons qu'il en donne sont : 1° que les essais faits dans le département sur les premiers de ces plants n'ont pas été complètement satisfaisants ; 2° que dans le Midi, où on avait cru d'abord que le Jacquez remplacerait avantageusement les plants du pays, ce cépage sert lui-même aujourd'hui de porte-greffe à un certain nombre de viticulteurs. Les plants greffés sont plus robustes, le fruit est plus beau, plus abondant. Ce résultat confirme ce fait depuis longtemps constaté, que les arbres et arbustes greffés donnent des fruits plus beaux que les sujets à production directe. M. Rey signale un autre avantage de la greffe qui est de prévenir la coulure qui, dans les premières années de la vigne, compromet la récolte. Il a remarqué que la cicatrice qui se trouve au point de la soudure, retient la sève dont l'excès est la cause même de la coulure. Cette observation, quoique d'un intérêt secondaire, a une certaine importance.

M. Rey persiste jusqu'à nouvel ordre à donner la préférence comme porte-greffe, soit par leur degré de résistance au phylloxéra, soit comme adaptation au sol, aux variétés suivantes : Riparia, Violla, York-madeira, Solonis, Rupes-bris. Le conférencier conseille ce dernier cépage pour les côtes et les terrains pierreux. Pour ne laisser aucun doute dans l'esprit de ses auditeurs et leur faire partager sa foi dans l'avenir de la vigne française reconstituée par les cépages américains, M. Rey leur communique le rendement obtenu dans l'année 1883 par quelques propriétaires de l'Hérault et du Gard, et qui a dépassé celui qu'ils obtenaient par la vigne indigène. Mais la citation la plus importante est celle qui concerne un tout modeste viticulteur, portant la blouse, travaillant de ses propres mains, lequel avec 2 francs de plants américains a reconstitué un vignoble de 7 hectares, et qui a déjà récolté cette année 100 barriques de vin. Ce fait donne la mesure de ce qu'on peut faire, lorsqu'on est doué d'une intelligente énergie. Nous devons ajouter que cet intéressant vigneron ignorait lui-même les qualités dont il était doué et que ce n'est qu'à la suite d'une conférence donnée à Alais par le savant professeur M. Planchou, qu'il commença ses essais. Combien y en a-t-il parmi vous, dit M. Rey, qui parviendrait au même résultat que ce vigneron du Gard, si vous arriviez à avoir la foi. Je serais largement récompensé de mes efforts si par ma parole, je pouvais faire germer en vous le bon grain qui s'y trouve.

Non seulement ce vigneron qui s'appelle Vernet, par son travail à la fois intelligent et opiniâtre est arrivé au bien-être, mais il a encore obtenu une haute récompense, on lui a décerné la médaille d'or, et on l'a recommandé pour la décoration du mérite agricole.

Tout le monde peut faire ce qu'a fait le sieur Vernet, lorsqu'on ne dispose que d'insuffisantes avances. Ce que le conférencier ne cesse de conseiller, c'est d'acheter des plants américains, pour la modique somme dont on peut disposer, d'en planter, une partie pour le greffage et de mettre l'autre partie en pépinière qui servira chaque année à agrandir la plantation jusqu'à ce qu'elle soit complète. On le voit, avec peu d'avances, une bonne méthode et beaucoup de bonne volonté, on peut faire beaucoup et arriver à de magnifiques résultats.

Pour persuader son auditoire que dans les circonstances pressantes et difficiles de la vie, le meilleur parti à prendre est d'aller immédiatement au but par les moyens les plus sûrs, même lorsqu'ils sont les plus coûteux, M. Rey cite la morale d'un conte de La Fontaine qui est vivement applaudi.

Après la conférence qui a duré plus d'une heure, M. Rey a été très entouré ; chacun voulait un conseil particulier, on avait des questions à lui adresser. Cet empressement a prouvé que la conférence portait déjà son fruit. Ce témoignage a été une douce récompense pour le savant et sympathique conférencier.

Un vigneron.

Dernières Nouvelles

Paris, 21 mars.

La cour de cassation vient de rejeter le pourvoi du procureur de la République de Cognac contre l'acquiescement de M. Cunéo d'Ornano, député, prévenu de contravention à la loi sur l'affichage.

L'EXPULSION DES PRINCES

M. Pelletan a rédigé une proposition d'expulsion de princes des anciennes familles régnantes.

Il la déposera, si certains incidents signalés venaient à se produire.

UN MANIFESTE DU PRINCE NAPOLÉON

Le prince Napoléon, aussitôt après le dépôt par M. Jules Ferry du projet de révision de la Constitution, lancera un manifeste.

BOURSE. — Cours du 22 mars.

3 0/0	75 75
3 0/0 amortissable (ancien)	77 45
3 0/0 id. 1884	76 80
4 1/2 0/0 ancien	105 50
4 1/2 0/0 1883	106 60
Dernier cours du 21 mars.	
Actions Orléans	1,325 00
Actions Lyon	1,238 75
Obligations Orléans 3 0/0	358 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	297 50
Obligations Lombardes (jouissance octobre 1883)	303 50

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE DES HOMMES

Fondée en 1819

Rue de Richelieu, 87, à Paris

GARANTIE 265 MILLIONS

ENTIÈREMENT RÉALISÉS

Agent Principal à Cahors

Ernest CANGARDEL, n° 1, rue des Elus.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PHOSPHATES DU LOT

E. RICHARD & C^{IE}

Société en Commandite par Actions

CAPITAL : 1,100,000 FRANCS

MM. les Actionnaires de la Société Générale des Phosphates du Lot, sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social, à Limogne (Lot), pour le samedi 12 avril 1884, à 2 heures.

Ordre du jour :

- Examen des comptes de l'exercice 1883 ;
- Fixation du dividende ;
- Nomination des membres du Conseil de surveillance.

Pour faire partie de l'Assemblée, il faut être propriétaire de cinq actions au moins et en avoir effectué le dépôt dix jours avant celui de la réunion.

Le gérant,
E. RICHARD & C^{ie}.

OBLIGATIONS DE 4 0/0 DE L'OUEST-ALGERIEN

Jouissance 1^{er} janvier dernier

GARANTIE DE L'ÉTAT

Conformément aux lois des 22 Août 1881 et 5 Août 1883.

Le département d'Oran jouit d'un développement remarquable, dû surtout à la densité de sa population européenne ; c'est, en effet, le département où le travailleur se porte de préférence, Oran n'étant qu'à dix heures de mer du port espagnol de Cartagène.

La population d'Oran s'élève à 60,000 habitants, dont 40,000 Européens. Le chemin de fer de Tlélat à Sidi-bel-Abbès (20,000 habitants), construit en 1876, relie cette dernière ville à Oran. Depuis, la loi du 22 août 1881 a concédé, avec la garantie de l'Etat, un prolongement de 100 kilomètres atteignant les plateaux à Alfa et desservant d'importants villages. Le transport des aïas figure déjà pour plus de 45,000 tonnes dans les transports de la ligne actuelle.

Ce grand mouvement d'affaires se traduit d'une façon remarquable dans le relevé des produits nets des 52 kilomètres de Tlélat à Sidi-bel-Abbès. En regard d'un revenu net, garanti de 10,405 francs par kilomètre, les recettes nettes ont été de :

1879	1880	1881	1882	1883
7.125 64	8.779 94	8.138 91	10.895 52	11.772 71

Les produits nets de cette ligne sont donc actuellement supérieurs au revenu net garanti par l'Etat. Les recettes de 1884 sont déjà en accroissement de 10 0/0 sur celles de la même période 1883.

Une progression analogue se fait remarquer sur les 31 kilomètres de Sidi-bel-Abbès à Chanzy, en exploitation depuis le mois de mai dernier.

Cela se comprend

« Je ne sais réellement comment vous remercier pour m'avoir sauvé (je puis le dire) des maux dont je souffrais depuis longtemps. Il me prenait souvent des maux de côté à ne pas pouvoir respirer, de la manque d'appétit et affaiblissement général. Huit jours après avoir pris vos Pilules Suisses (4 fr. 50 la boîte), mes forces sont revenues, et je puis, grâce à vous, recommencer mes tournées. Aussi c'est avec plaisir et reconnaissance que je recommanderai partout vos Pilules Suisses. » J. GONZAVER, « Fournitures d'horlogerie, faub. St-Martin, Paris. »

A. Hertzog, Ph^{en}, 28, rue de Grammont Paris.

Librairie Générale

L. PLANAVERGNE

4, rue du Lycée, 4, Cahors.

LA SEULE qui donne en lecture toutes les Nouveautés, au prix de 2 fr. par mois ou de 18 fr. par an.

Envoi franco du Catalogue à toute personne qui en fera la demande.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

- GUSTAVE CLAUDIN LOUIS FIGUIER
- MES SOUVENIRS L'ANNÉE SCIENTIFIQUE
- Père DIDON HENRI GERVILLE
- Les Allemands FOLLE AVOINE
- EMILE ZOLA
- La Joie de Vivre.

COMMUNE DE DOUELLE

ADJUDICATION DES DROITS DE PÉAGE DU PONT SUSPENDU

En conséquence il sera procédé, le dimanche 23 mars, à une heure après midi, en présence du notaire désigné à cet effet et du conseil d'administration du pont suspendu, à l'adjudication, pour une durée de 5 ans, à partir du 21 avril 1884, jusqu'au 20 avril 1889 inclusivement, des droits de péage du pont.

Les enchères se feront de 20 francs en 20 francs.

MAISON A. COURBEBASSISSE

VENTE AU DÉTAIL

Désormais les Grands Magasins situés, rue du Parc, 4, à Cahors, Entrepôts de tissus de toute nature, sont Ouverts au Public. Vente au détail de tous les articles à des bas prix surprenants Rapport direct du Consommateur économe, avec les fabriques de Tissus.

VENTE AU COMPTANT

ENTRÉE RUE DU PARC, 4, CAHORS
OUVERTURE LE 1^{er} AVRIL 1884

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS
 Lauréat de l'Académie Nationale
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Education du Lot et de la Corrèze

Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs.

Loterie

AU PROFIT DES PAUVRES ET DU MONUMENT

Composée de 12 Machines à Coudre

PRIX DU BILLET | FRANCS.

Ces machines sont exposées dans une des salles de la Mairie et l'on peut se procurer des Billets dans tous les bureaux de Tabac, ou chez M. DESPRATS, à Cahors.

ON demande un Cuisinier et un aide de cuisine. — S'adresser à M. l'Econome du Lycée, à Cahors.

ENTREPRISE DE FAÇADES EN TOUS GENRES

P. THONY & J. TSCHOFEN
 Tyroliens

Hôtel du LION D'OR, à Cahors.

Crépissages tyroliens, badigeons, joints anglais, crépissage à la fresque.

TRAVAUX EN CIMENT

Dallages, Corniches et Moulures
 Bassins en tous genres.

UNE BONNE MAISON
 DE VINS DE CHAMPAGNE

demande un représentant à la Commission. S'adresser à M. LEY, 12, rue des Moissons, Reims.

ASTHME

CIGARETTES de GRIMAULT & C^o
 au CANNABIS INDICA
 Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, l'oppression, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie. — Paris, Pharm^o, 1, rue Bourdon.

VIN DE PÉPÉPHONE
 de CHAPOTEAUT

Le Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac. PARIS, Pharmacie VIAL, 4, rue Bourdon. Dépôt à Cahors, pharmacie VIDAL.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS
 (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

Propagande républicaine et agricole

18^e année

GAZETTE DU VILLAGE
 Politique et Agricole

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures

RÉDACTEURS EN CHEF :

P. JOIGNEUX & EUG. LIEBERT

Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.

Bureau du Journal : 26, rue Jacob, à Paris

Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui répond, dans sa *Petite Correspondance*, à toutes vos questions? Aimez-vous les faits curieux, les romans? — Abonnez-vous à la Gazette du Village, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de 6 fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen; vous recevrez gratis le dernier numéro paru.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

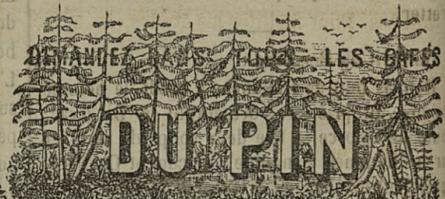
(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

Le COURS annuel de DICTION pour la GUÉRISON du
Bégaiement
 ZÉLÉMENT. BRÉDOUILLEMENT.
 Professe par la Docteur CHERVIN, Directeur de l'Institution des BÉGUÉS de Paris (Avenue Victor-Hugo, 10), commencera le

21 RÉCOMPENSES ET PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



PÉRIQUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
 MEMBRE DU JURY BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR
 A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeons de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878
APPAREILS CONTINUS

POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES
 Eaux-de-Seltz, Limonades, Soda-Water, Vins mousseux, Bières
 LES SEULS QUI SOIENT ARGENTÉS A L'INTÉRIEUR
 NOUVEAU PETIT APPAREIL CONTINU A BON MARCHÉ



Les Siphons à grand et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.
MAISON J. HERMANN-LACHAPELLE
 J. BOULET & C^o, Successeurs, INGENIEURS-CONSTRUCTEURS
 RUE BOINOD, 31-33 (Boulevard Ornano, 4-6) PARIS
 ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS DÉTAILLÉ

CHEMISES
 sur mesure
 pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT
 MAISON DE CONFIANCE
N.-B. LAUR
 19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

CCSTUMES
 sur mesure
 pour
HOMMES

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports L. Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.